

C'est la parole des femmes qui doit compter !

L'affaire Weinstein a permis à des milliers de femmes de dénoncer les abus, violences sexuelles dont elles ont été victimes.

En France, les chiffres connus sont ceux-là :

- **Plus d'une femme sur deux (53%) et plus de six jeunes femmes sur dix (63%) ont déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle au moins une fois dans leur vie** (sondage Odoxa octobre 2017).
- **Une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint, 123 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire en 2016.**
- **20 % des femmes actives soit une femme sur 5, disent avoir été confrontées à une situation de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle.**

Toutes les semaines ces sujets sont désormais mis en avant par les médias, mais est-ce étonnant quand enfin la chape de plomb d'un système patriarcal saute ?

C'est la parole des femmes qui doit compter désormais

Peu importe le grade hiérarchique de la personne accusée, ses fonctions politiques, professionnelles, ses compétences, son milieu social, sa religion... il faut que les sanctions soient appliquées, de manière juste et précise. Le combat contre le sexisme et les violences doit s'apprendre dès l'école primaire, et doit devenir enfin une réalité dans toute la société !

Dans ce contexte de libération de la parole, subir les discours sur la calomnie ou la diffamation (des intéressés, de leur entourage ou d'autres) comme dans les affaires Darmanin, Ramadan ou Hulot... devient intolérable. Pourquoi ?

- Parce que sur le peu de cas qui remontent jusqu'au traitement pénal de ces violences, et comme pour les autres crimes et délits, moins de 10% des dénonciations pour violences sexuelles sont de la diffamation. **Ce qui veut bien dire que 90 % des cas sont des affaires avérées de violences sexuelles.**
- Parce que menacer de diffamation, c'est aussi sou-

vent interdire partout et sur nos lieux de travail la prise en compte de la parole des femmes.

Pour faire véritablement bouger les choses, Solidaires revendique de vraies politiques de lutte contre les violences et des moyens financiers. Il faut :

- Financer un plan qui va de l'éducation, la formation, la prévention, jusqu'à la protection des femmes (logement, aménagement du travail...)
- Financer les associations qui travaillent chaque jour auprès des femmes victimes de violences, comme le planning familial ou encore l'AVFT (association contre les violences faites aux femmes au travail) qui a dû fermer son numéro d'appel faute de moyens pour faire face à toutes les demandes actuelles !
- Redonner au service public (magistrat-es, actrices de prévention, de la protection judiciaire, personnel de santé) les moyens financiers et humains d'accueillir dignement et d'accompagner les femmes victimes de violence dans leurs démarches.
- Arrêter de supprimer les CHSCT, de réduire les instances représentatives du personnel qui exercent un rôle clef dans la prévention et le traitement du harcèlement sexuel, et/ou des violences conjugales détectées sur le lieu de travail.

Pour agir concrètement :
**Remplissez le questionnaire sur
les violences au
travail sur le site:
8mars15h40.fr**

**Grève des
femmes
le 8 mars !**

